

SÉANCE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil à la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire, Christian Ruault.

Présents : Mmes Brault-Louvet M ; Bonnier V ; Desveaux K ; Gazeau E ; Labory S; Pichonneau P.
MM Bossis D ; Courais P ; Hardouin A.N ; Lechat A ; Moreau C ; Moreau J. Pecquery C

Absents excusés : Mme Desfete C.

Procuration : Mme Desfete C donne pouvoir à Mme Pichonneau P.

Secrétaire : Mme Labory S.

Date de la convocation :	19/06/2025
Date d'affichage :	19/06/2025
Nombre de conseillers :	14

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 3 JUIN 2025

Le procès-verbal du 3 juin 2025 est validé à l'unanimité.

DELIBERATION PATA 2025

Des réfections de route doivent être faites cette année, Mr Christian Ruault expose à l'ensemble des élus les trois devis de PATA 2025 reçus, pour 8 tonnes à répartir sur les routes.

Les devis présentés sont les suivants :

Colas :12 277.80€ HT
Luc Durand : 9 350.00 € HT
Eiffage : 7 960.00 € HT

Décision DCM 2025-019 :

Mr le Maire propose trois devis de PATA 2025, pour 8 tonnes à répartir sur les routes.

Les devis présentés sont les suivants :

Colas :12 277.80 € HT
Luc Durand : 9 350.00 € HT
Eiffage : 7 960.00 € HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuvent le devis de l'entreprise EIFFAGE pour un montant HT de 7 960 €.

DELIBERATION : TRAVAUX DE VOIRIE 2025

Il est nécessaire de réaliser quelques travaux de voirie : enrobé à froid notamment sur la Route de la Grue. Un seul devis a été réalisé car l'entreprise COLAS est la seule société aux alentours à pouvoir répondre à cette demande de travaux. Ainsi le devis s'élève à 32 112€ TTC pour 1km de voirie.

Décision DCM 2025-020 :

Le conseil municipal valide la réalisation d'environ 1 km de voirie d'enrobé à froid au prix de 8€ le m² HT par la société COLAS, étant la seule pouvant effectuer ce type de travaux.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

- **Stade** : Pompe d'irrigation pour le terrain de foot 2400€
- **EAFC** : L'assemblée générale de l'association EAFC (foot) a eu lieu le 22 juin François Cornu est reconduit dans son rôle de président.
- **SIVU** : Le relais petit enfance souhaitait cette année encore proposer aux enfants et aux parents son animation musicale sur la commune de St Philbert à côté de la sauterelle pour un moment de convivialité. En raison de la canicule la date prévue initialement le vendredi 27 juin à 18h a été reportée au vendredi 22 juillet pour le bien de tous.

QUESTIONS DIVERSES

- **Achat de 2 défibrillateurs** : Deux défibrillateurs ont été achetés (1 pour renouveler celui de la mairie et un nouveau dans la zone de la salle des sports). Le conseil municipal étant favorable à cette demande. Pascale Pichonneau a contacté deux prestataires (Mefran et Urgence secours équipements). Le devis de ce dernier a été retenu pour un montant de 2866.80€ TTC. Livraison prévue 1^{ère} semaine de juillet.
- **Inter-associations** : pour rappel le forum des associations aura lieu le vendredi 5 septembre à partir de 18h à la salle des sports.

Prochaine réunion : mardi 9 septembre 2025 à 20h salle du Conseil